

le bulletin de liaison



Revenir aux fondamentaux du syndicalisme de transformation sociale dans les entreprises

Quel est le point commun entre le congrès national de Solidaires qui s'est déroulé du 22 au 26 avril 2024 et le dernier tract de SUD industrie 44-49 à Bodel Time & Sport sur l'accord d'entreprise concernant l'aménagement du temps de travail ? A première vue, pas grand-chose, puisque le congrès de Solidaires a passé malheureusement plus de temps à discuter d'enjeux déconnectés du monde du travail que des réalités concrètes et quotidiennes des salariés et de leurs représentants syndicaux : c'est en tout cas notre ressenti et notre analyse sur laquelle nous revenons dans le supplément de ce numéro. Il faut reconnaître que l'exercice du congrès n'est jamais facile mais nous nous devons d'être exigeants car nous croyons justement dans la spécificité de SUD/Solidaires et du succès croissant depuis sa création. Pour autant, à SUD Industrie nous continuons de penser que les instances syndicales se doivent d'être à la fois cohérentes et exemplaires avec les préoccupations des adhérents et des salariés, dans l'esprit de la charte d'Amiens. Disons-le clairement, le syndicalisme est confronté à un choix sur sa finalité, sa structuration et le rôle qu'il aura à jouer dans les prochaines années. On connaissait déjà la « rupture » entre syndicalisme de lutte et réformistes aux projets et pratiques différentes. Désormais, deux chemins se

dessinent de manière de plus en plus marquée dans le syndicalisme dit de lutte, et il va falloir choisir entre un syndicalisme alternatif, démocratique, concret, permettant de lutter à partir du lieu de travail ou celui d'un dévoiement de l'outil syndical aux profits de courants associatifs et de recomposition syndicalo-politique aux idéologies et pratiques qui ressemblent davantage à des repoussoirs ; choisir entre la lutte des classes ou la lutte des places sans légitimité ; choisir, toujours, entre le tout social individualiste ou le monde du travail et les intérêts collectifs. Lutter contre le patronat et l'exploitation passe aussi par un combat contre l'instrumentalisation des idées de transformation sociale et d'idéal autogestionnaire par une énième trahison minoritaire. Pour nous, il est clair que cette option ne sera pas la nôtre, et que le consensus ne peut pas se faire au détriment de celles et ceux que nous défendons : tout ceci est un débat à la fois de notre organisation, qu'elle abordera dans les prochains mois, mais aussi plus large du mouvement ouvrier.

Notre prochain conseil syndical en juin s'inspirera du réel - le travail de nos syndicats - pour aller vers l'idéal - changer la société via l'organisation du travail. Nous y aborderons de nombreuses thématiques pour notre organisation en plein développement !

Un supplément spécial « congrès Solidaires »

Le numéro 44 du bulletin de l'Union Fédérale SUD industrie contient un supplément consacré au congrès de l'Union syndicale Solidaires, qui s'est tenu du 22 au 26 avril 2024 à côté de Toulouse. Vous y retrouverez notre déclaration concernant le rapport d'activité de Solidaires, à retrouver également sur YouTube : <https://www.youtube.com/live/ZprxsABtGNY?si=6QCJICdyPXOVxzWk> Si tous les débats sont à visionner sur la

chaîne YouTube de Solidaires, seules les plénières y sont accessibles. Pour un compte-rendu complet, rapprochez-vous de votre syndicat SUD industrie territorial qui assurera le lien avec l'Union Fédérale SUD industrie, dans l'attente du conseil syndical des 4-5-6 juin 2024 à Paris. Dans le supplément, les grandes thématiques et enjeux y sont synthétisés, dans l'esprit des débats démocratiques et contradictoires du mouvement ouvrier.



Union Fédérale SUD industrie

10, Avenue Rachel
75018 Paris

permanence@sudindustrie.org

www.sudindustrie.org

01.42.94.98.86

Co-secrétaires :

Francky Poiriez & Jérôme Massin

Trésorerie

Laurent Volonté 06.29.62.43.33

Marc Tzwangue 06.82.55.83.16

tresorerie@sudindustrie.org

Coordination - vie interne

Julien - 06.51.00.95.52

coordination@sudindustrie.org

Formation syndicale & IFESIS

Francis Fontana 06.30.71.78.22

Bernard Guillerey 06.70.93.61.51

formation@sudindustrie.org

Juridique

Mohamed Khenniche 06.66.61.04.12

Lucie Gomez 06.71.33.85.27

Sami Hamida 06.31.84.54.09

juridique@sudindustrie.org

Laïcité & lutte contre les discriminations

Francky & Julien

laicite@sudindustrie.org

International

Sami et Marc

international@sudindustrie.org

Boutique militante

Jérôme Massin 06.70.27.78.35

Zakaria Mortaji 06.50.32.68.06

boutique@sudindustrie.org

Luttes

Florent Cariou 07.86.15.86.84

luttes@sudindustrie.org

Communication

Janète Pereira 06.40.14.61.91

Bernard & Florent

communication@sudindustrie.org

Liaisons d'activité

Auto (Marc), caoutchouc (Nicolas),
Agro-alimentaire (Mickael) : contactez directement la_permanence@

FORBO CONDAMNÉ

C'est l'histoire d'une entreprise qui se revendique leader sur le marché mondial des produits de revêtement de sol... et se prend les pieds dans le tapis quant au respect du code du travail dans le cadre des élections professionnelles. Le syndicat SUD Industrie 51 (qui était représentatif et avait obtenu plusieurs élus), aidé par l'Union Fédérale SUD Industrie a saisi le Tribunal Judiciaire de Reims suite à l'absence de respect de l'article R.52 du code électoral par les bureaux de vote. Ces derniers, alors que de fortes intempéries se déroulaient et que la production avait été arrêtée, n'ont pas motivé par écrit dans le PV la décision de maintenir le scrutin en l'état. L'entreprise avait tout fait pour que ces élections se tiennent tout en appelant au télétravail. Saluons la justesse de la décision du TJ de Reims et rendez-vous au protocole d'accord préélectoral le 21 mai 2024.

ON SE DEVELOPPE

Les syndicats SUD industrie continuent leur implantation et leur développement dans les territoires : c'est le cas à Hirson (SUD industrie Picardie avec le soutien de Solidaires 02), avec l'obtention de la représentativité et de plusieurs élus CSE dans l'entreprise ORIAL, concepteur et fabricant de produits Aluminium. Côté agro-alimentaire, SUD industrie 72 vient encore de créer une nouvelle section, cette fois-ci dans l'entreprise BEL à Sablé-sur-Sarthe (Kiri, Mini-Babybel, etc.). Cette nouvelle section est la seconde au sein des fromageries BEL, après que SUD industrie 39 soit devenu le premier syndicat il y a plusieurs années sur le site de Dole (Vache qui rit, Apéricubes). Même opération dans le groupe Danone : après l'implantation à Volvic en 2018 (SUD industrie Auvergne), une nouvelle section a été créée à Evian par SUD industrie 73/74 : bienvenue à eux !

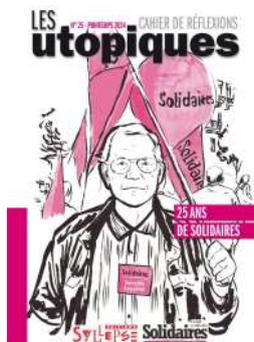
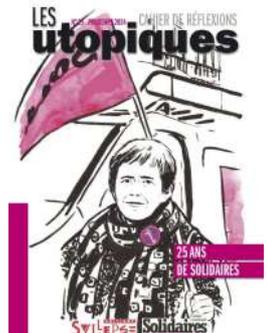
Utopiques N°25 : retour sur 25 ans de SUD/Solidaires et focus sur les syndicats SUD industrie territoriaux

Ce sont deux visages, incarnant l'histoire et la création de SUD/Solidaires, qui sont à l'honneur de la couverture du numéro 25 des Utopiques : ceux de Gérard Gourguechon et d'Annick Coupé, à qui nous devons beaucoup dans la construction de notre outil syndical. Comme nous le devons tout autant à tous les syndicalistes, de SUD Industrie et d'ailleurs, qui oeuvrent au quotidien, participent et ont participé à l'émergence de notre syndicalisme et à la diffusion de nos idées. Ce numéro anniversaire, à travers plusieurs contributions diverses, revient sur les origines et la spécificité de SUD/Solidaires : *nous parlons des 25 ans de Solidaires, mais l'histoire ici contée [l'éclosion des SUD] date de 28 ans, celle de SUD PTT et de SUD Santé remonte à 36 ans,... 76 ans si on parle de Solidaires Finances publiques, héritier de 1948, 106 ans pour le Syndicat national des journalistes, fondé en 1918.* »

Vous pourrez également retrouver une contribution signée par trois membres du collectif d'animation de SUD industrie (Francky, Julien & Mohamed) ; tous trois

ont suivi les changements statutaires depuis 2012 en militent pour des syndicats territoriaux au sein de l'Union syndicale SUD industrie. Voici un extrait de la contribution, dans une optique d'un syndicalisme qui se veut à la fois de proximité et solidaire d'une entreprise à une autre: « *La structuration n'est pas une finalité : elle permet de se doter du meilleur outil en fonction des secteurs d'activité et de faire face aux stratégies patronales qui visent par exemple à casser les statuts et imposer la sous-traitance avec plusieurs conventions collectives sur le même établissement. Mais disons-le clairement, bâtir des syndicats SUD Industrie territoriaux s'inscrit dans la volonté de se doter d'une +politique des cadres+, à savoir des animateurs et animatrices localement et départementalement, au service de*

l'action syndicale quotidienne. C'est un choix plus audacieux et plus complexe que les modèles pyramidaux, qui laissent une forte place à l'autonomie mais avec la contrepartie de plus faibles moyens financiers au niveau national (...). Ces fondations sont celles d'un syndicalisme qui agit pour l'émancipation individuelle et collective, par et pour les travailleurs et travailleuses. Les structures SUD Industrie territoriales sont une école quotidienne d'un syndicalisme réellement démocratique et de luttes, malgré là aussi toutes les difficultés – qui font partie de cet apprentissage – que les syndicats rencontrent. Difficultés multipliées par les négociations propres à chaque entreprise, les accords spécifiques à chaque entreprise, et la répression antisyndicale concrète (licenciements) et récurrente, les fermetures et/ou suppressions d'emplois avec des PSE à la clé ». La suite, et les autres articles, sont à retrouver dans la revue papier.



DANS CE SUPPLEMENT VOUS RETROUVEREZ

RAPPORT D'ACTIVITE

Notre déclaration lue au congrès par notre délégation pour SUD industrie (Jérôme, Lucie, Sami, Francky, Laurent, Bernard).

ENJEUX & POSITIONS

Thématiques abordés sur la base de nos mandats : Recomposition syndicale, AES/ONG, Laïcité, Formation, CSE.

PUBLIC/PRIVE

Modification des statuts de Solidaires, groupe de travail secteur Privé, Secrétariat National, FD SUD Commerces.

NOTRE DECLARATION SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE (RA) DE SOLIDAIRES ET NOTRE VOTE « CONTRE »

Le Rapport d'activité est un exercice obligatoire mais important. En lisant les entretiens donnés à Médiapart et l'Humanité par les deux co-délégués de Solidaires il y a quelques jours, nous avons eu l'impression que tout était déjà écrit d'avance dans ce congrès et que le RA serait donc une simple formalité. Pourtant il y a beaucoup à dire et il aurait été appréciable que le RA soit davantage un outil pour se poser des questions que d'avoir une suite d'affirmations. Nous aborderons donc trois sujets de manière synthétique sur lesquels l'organisation se fracture jour après jour.



Le premier c'est celui du positionnement même de Solidaires qui est devenu illisible et dangereux. Nous avons déjà alerté en 2020 sur le glissement progressif d'une organisation syndicale de lutte et démocratique vers une fédération d'ONG qui ferait à la place des travailleurs et sans aucun angle syndical. Cela a été notamment le cas avec le collectif Alliance Écologique et Sociale, que la CGT a quitté avec raison lors de son dernier congrès. Il faut aussi constater qu'une partie importante des moyens de Solidaires passe dans ces activités au détriment d'actions de développement dans les entreprises, des actions de formations sur le long terme. Nous construisons SUD/Solidaires et non des collectifs de quelques personnes ou organisations ou partis politiques : c'est pour cette raison aussi qu'il est nécessaire avant tout de développer notre syndicalisme plutôt que de vouloir en faire une éventuelle addition avec d'autres pour des calculs électoraux de 2026. Cette critique est la même pour l'intersyndicale, qui n'existe de fait que très peu dans les entreprises, et qui efface notre spécificité et n'a pas permis de gagner. Il reste une large part de salariés non syndiqués, c'est vers cela qu'il faut aller et nous développer réellement. Signalons également des alliances contre nature avec certains groupuscules réactionnaires comme « Urgence Palestine » que nous continuerons de combattre comme nous combattons toute l'extrême-droite ; nous obtenons comme bilan un dévoiement complet de nos luttes antiracistes et laïques, alors qu'elles devraient être l'une des priorités de notre organisation sur des bases claires et universalistes. Continuer de cette manière ne fera qu'affaiblir ou détruire SUD/Solidaires sur des orientations qui ne sont pas celles de la majorité des adhérents. De même, les dérives récurrentes, en cassant les équilibres, amèneront forcément à des positions publiques au bout d'un moment.

Le second point, c'est celui du fonctionnement de Solidaires : Échec de la commission de résolution des conflits, critique publique et dans la presse de certains dysfonctionnements, non-respect des statuts, nombreux conflits internes sans avoir besoin de les citer, prud'hommes en cours et non-respect du code du travail pour les salariés, tensions sur les moyens attribués internes avec de nombreux Veto d'organisations. C'est un échec collectif certes, mais surtout celui du SN sortant. L'organisation est encore plus fragilisée qu'en 2020/2021 mais nous continuons d'aller droit dans le mur, sans retrouver une méthode d'animation qui permet de rassembler ce qui est éparé : c'est pourtant le rôle des instances d'animation.

Enfin, le troisième point c'est la question du développement global et de la baisse dans certains secteurs, sans avoir d'explications ou de critiques constructives pour corriger le tir et comprendre. La place du secteur privé dans le SN actuel et le futur SN sont à l'image aussi de ces difficultés, tout comme la mise en place ratée d'une coordination du secteur privé depuis 2017. La volonté de certains camarades de venir s'occuper de champs de syndicalisations qui ne sont pas les leurs - comme la Logistique - questionne sur ce qu'est l'interpro : ce n'est pas faire à la place de, mais donner les moyens aux premiers concernés pour qu'ils puissent s'organiser librement dans leur champ professionnel. C'est la base pour se développer, pour construire, car sans présence dans les administrations et entreprises, il n'y aura d'interprofessionnel et de massification de nos pratiques. Solidaires, c'est public/privé, même combat, et il est nécessaire que le SN soit à cette image et qu'il y ait une juste représentation des adhérents et des travailleurs-ses.

Nous demandons d'ailleurs dès maintenant un vote formel sur chaque candidature du futur SN jeudi et d'ici là nous voterons contre le RA tant sur le fond que sur la forme car il ne correspond ni à la réalité, ni aux orientations actées en 2020 et s'éloigne du syndicalisme de lutte.

Intervention sur les accidents de travail : Lundi 4 mars, à moins d'un kilomètre d'ici, sur le chantier d'une nouvelle ligne de métro, le tablier d'un viaduc en construction s'est écroulé alors que 6 ouvriers travaillaient dessus. L'un d'eux a été tué, 3 ont été blessés dont 2 en urgence absolue. Cet exemple montre que les grands groupes BTP sont responsables par leur négligence en matière de prévention de morts, de blessés en France mais aussi à l'étranger. Rappelons que la France est un des pays dans lequel on a le plus grand nombre d'AT en Europe. Non seulement, le nombre d'accident et leur gravité ne diminuent plus et même augmentent pour les femmes. Cette situation démontre si c'était nécessaire la dangerosité des dernières réformes du code du travail, ainsi que la baisse de moyens accordés aux inspections du travail. De la même façon que les employeurs sont responsables de la santé et sécurité au travail, le gouvernement est moralement responsable de bilan calamiteux. Aujourd'hui, journée de mobilisation internationale sur les accidents de travail, Solidaires rappelle que la lutte pour la santé et sécurité est au cœur de son action Syndicale.

ENJEUX ET POSITIONS AU CONGRÈS DE SOLIDAIRES

Sur la base des mandats donnés par le 7ème congrès de SUD Industrie 2023 & du conseil syndical de décembre 2023



RECOMPOSITION SYNDICALE OU DEVELOPPEMENT ?

Débat : quelques organisations souhaitaient, pour des raisons diverses et variées, aller vers une « recomposition syndicale », à savoir un rapprochement et/ou une fusion entre la FSU, Solidaires et la CGT.

Argumentaire : De nombreuses critiques ont été émises sur l'intersyndicale nationale, notamment sur le dualisme entre ce qu'elle écrivait et les moyens mis réellement en place sur le terrain pour préparer et construire la grève générale en amont. Nos pratiques et projets ne peuvent pas être dilués au nom de l'unité, et encore moins quand elle est « perdante ». A cette occasion, nous rappelons l'importance

de la charte d'Amiens et du fait de ne pas se soucier du calendrier des organisations politiques. Il s'agit seulement d'organisations minoritaires dans Solidaires qui sont demandeuses d'un projet de rapprochement/fusion avec d'autres syndicats au niveau national : que ces structures fassent ce qu'elles souhaitent sans nous l'imposer. De même, cette volonté de « recomposition syndicale » est impossible à construire dans le secteur privé sur ces bases là : c'est une opposition majeure de principe mais qui entraînerait aussi une baisse des moyens syndicaux. Une telle fusion ouvrirait rapidement la porte à de nouvelles tensions internes, l'unité serait éphémère et déboucherait sur la création d'une nouvelle structure. Pour nous, Il faut développer SUD/Solidaires, pas la fondre en imaginant que l'addition sera meilleure pour le mouvement ouvrier en agitant des motifs d'inquiétude qui sont légitimes.

AES/ONG (« Alliance Ecologique & Sociale ») : LA FIN DU SYNDICALISME DE LUTTE

Débat : Un rapprochement/Fusion de Solidaires avec un collectif d'associations environnementalistes, souhaitant remplacer la question sociale par une approche purement associative et déconnectée du monde du travail.

Argumentaire : SUD Industrie est totalement opposée à ce collectif (AES) et a déjà demandé la sortie de Solidaires (« SUD-Solidaires n'est pas une ONG, Gardons la boussole plein SUD ») . L'associatif continue également de prendre le pas sur le syndicat sans liens avec les travailleurs à part quelques exemples isolés. Nous ne voulons ni de ce collectif sur la forme, ni sur le fond. Le départ de la CGT a par ailleurs fragilisé cette initiative, où certaines associations n'ont pas le même agenda ni cahier revendicatif que le notre et sont mêmes parfois à l'opposé ce que nous pouvons défendre réellement sur le terrain : emploi et productions, comme pour le secteur du pneumatique.

LAÏCITÉ, UNE CONDITION ESSENTIELLE DE L'UNITÉ DE CLASSE

Débat : utilisation du terme « islamophobie » qui englobe plusieurs définitions (dont l'aspect religieux) en lieu et place de la laïcité et de la liberté de conscience, ainsi que de l'anti-racisme.

Argumentaire : C'est une Résolution essentialiste qui a été proposée aux congressistes et qui reviendrait à considérer que la liberté religieuse est plus forte que la liberté de conscience et la laïcité. Des signes religieux ne peuvent pas être acceptés sans critique, surtout qu'ils sont eux-mêmes parfois auto-discriminants et genrés. Il faut au contraire réaffirmer les principes de laïcité indissociables de la République Sociale. Par ailleurs, continuer de vouloir à chaque congrès relancer le débat de cette manière, sans consensus, alors qu'il y a des oppositions fortes connues et sans prendre le temps du débat en amont n'a aucun intérêt et donnera des positions de principes qui ne seront pas portées sur le terrain. Le terme ne fait pas consensus (cf les débats déjà sur le sujet). Ne pas oublier de parler des intégrismes religieux quand nous parlons de l'extrême-droite, puisqu'il s'agit de la « tenaille identitaire ».

En somme, il faut renforcer nos luttes antiracistes universelles et ne pas aller sur le terrain de la religion.



DES DROITS NOUVEAUX POUR LE CSE : LA PRIORITÉ SYNDICALE

Débat : Le passage en CSE a impacté le militantisme et notre développement : quel bilan et quelles actions ?

Argumentaire : le passage en CSE n'a pas seulement augmenter les tâches mais baisser drastiquement les moyens syndicaux en terme d'heures de délégation, d'élus, et la limitation des mandats va impacter durablement le développement de SUD/Solidaires et laisser des camarades sans protection à terme. Il est urgent dès maintenant de se doter d'un mandat clair pour y apporter une réponse forte et ainsi préparer les actions de terrain syndical, voire juridique. De même qu'un mot d'ordre fédérateur à travers les instances est nécessaire : il faut relancer une campagne nationale interpro sur le droit de VETO des CSE concernant les questions économiques et d'emploi dès maintenant.

DES ENJEUX INTERNES AUTOUR DU PUBLIC/PRIVÉ



UNE MODIFICATION HASARDEUSE DES STATUTS

Trois points étaient abordés à travers la partie statutaire : le premier, autour de la volonté de remettre en cause le droit de Veto des organisations ou de descendre le quorum. Il s'agissait de deux mauvaises réponses aux situations de crises internes, qui ont été rejetées. Pour SUD industrie, c'est davantage l'animation nationale, la commission de résolution des conflits ou bien encore le travail de structuration interne sur lesquels il faut se pencher. Deuxième sujet en débat sur les statuts, celui des deux co-délégués, à savoir les porte-paroles. Étaient mis en débat la fin de la parité H/F, en la remplaçant par « *au moins une femme* », laissant de fait la place à deux femmes en qualité de co-déléguées. Sans revenir sur la définition et notion de « *non-binarité* », qui ne fait pas forcément consensus et interroge, nous étions surtout favorables dans une volonté de compromis à faire émerger le débat central sur la représentation du privé. Malheureusement, plusieurs structures se sont opposées à une parité public/privé sur les deux co-délégués généraux, avec les mêmes arguments que ceux qui s'opposent encore à la parité H/F dans les entreprises.

DES SECTEURS PRIVÉS... DE PLACE

Depuis 2017, l'Union Fédérale SUD Industrie a multiplié les initiatives et alertes sur la question liée au secteur privé : sa place, sa spécificité sur les conditions de travail ou de retraites, l'emploi, les CSE, la négociation collective. Avec une pluralité de conventions et de négociations d'entreprises cela occasionne des tâches plus nombreuses qu'une seule et même entreprise ou administration. Sans parler de la répression anti-syndicale notamment quand on part de zéro, avec son lot de sanctions mais aussi de licenciements. Ce constat, qui ne devrait pourtant pas faire débat, n'a pas permis d'avancer sérieusement sur la prise en compte du développement du secteur privé et de ce que cela devait impliquer en terme de fonctionnement, de financement (les subventions versées à Solidaires le sont uniquement sur les scores du secteur privé), de campagnes revendicatives. Un groupe de travail devrait être mis en place sur le secteur privé dans le secrétariat national (SN) ; gageons qu'il y aura des préconisations importantes. Côté renouvellement du SN, les demandes de votes individuelles ayant été refusées, nous nous sommes abstenus en rappelant notre ligne : l'absence flagrante du privé, des camarades dont le bilan est plus que mitigé, ou bien encore des orientations qui n'ont rien de syndicales et entraîneront de lourdes conséquences : charge aux organisations mandantes d'en assumer ensuite les conséquences. Côté conflit interne, la FD SUD Commerce n'a pas pu participer au congrès, et une nouvelle assignation été réalisée. Un échec du SN et du congrès vite évacué...

FORMATION SYNDICALE : QUE SIGNIFIE L'INTERPRO ?

Le débat autour de la formation syndicale et des instituts de formation sectoriels était attendu dans le sens où il a permis de revenir sur plusieurs notions : liberté et autonomie des organisations, cohérence avec la réalité aujourd'hui de Solidaires, absence de moyens importants pour les structures qui consolident en retour leur secteur formation, ou désaccord sur la notion de l'interprofessionnel. Ce débat n'a à notre sens pas été mené dans la résolution, alors qu'il était sûrement l'un des plus importants du congrès : l'interpro est-il la somme des identités et politiques de formations sectorielles ou bien un institut de formation à côté ? Aucun des deux pour nous, mais ce chemin n'a pas été sérieusement travaillé ni élaboré, renvoyant à chaque fois dos à dos une identité entre les structures et l'identité Solidaires. A l'inverse, le refus de réels outils interprofessionnels proposés ces dernières années - revue, formations nationales avec une équipe nationale, amènera forcément à renforcer les instituts professionnels.

La délégation SUD industrie, composée de Bernard, Sami, Francky, Lucie, Laurent & Jérôme) a porté et défendu les positions élaborées démocratiquement en amont du congrès, par les structures de SUD Industrie. Durant toute la durée du congrès, en lien permanent avec le collectif d'animation de SUD Industrie (CASI), ce dernier s'est tenu de manière exceptionnelle chaque soir en Visio-conférence avec la délégation. Il s'agit ici de rappeler l'importance du mandat et du « contrôle » par l'organisation en s'adaptant aux débats en cours.

